

66347-2025 - Hange

Prantsusmaa – Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelevalveteenused – CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

OJ S 21/2025 30/01/2025

Ideekonkursi kutse

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Commune de Brunoy

E-posti aadress: commandeurope@mairie-brunoy.fr

Hankija õiguslik vorm: Kohalik omavalitsus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R. 2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'œuvre)

Menetluse tunnus: 604848d3-bf36-4257-a763-3870a790d4e4

Sisemine tunnus: 2025007MF

Menetluse liik: Piiratud

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71000000 Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelevalveteenused

2.1.2. Lepingu täitmisse koht

Postiaadress: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Linn: Brunoy

Sihtnumber: 91800

Riik – jaotus (NUTS): Essonne (FR104)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrits à l'article 3.5 du RAC. Composition du groupement : le tableau définit à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par les membres du groupement avec le niveau de qualification requis. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir est admis à la présentation au jury au titre de la candidature (le DC1 doit par conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines

compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Pour les qualifications des BET et économistes, autres que l'architecte, la nomenclature OPQIBI est utilisée dans le tableau à l'article 3.3 du RAC. Il appartient à chaque cotraitant de justifier de ses qualifications et de ses compétences par tout autre moyen équivalent. L'attention du groupement est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies et justifiées avec le nom d'un prestataire. Au stade de la candidature, seule la cotraitance est acceptée pour toutes les compétences envisagées dans le tableau précédent. Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum. L'enveloppe financière allouée aux travaux est de 4 243 000 Euros HT, valeur décembre 2024 pour la globalité des travaux.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: CREATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES MARDELLES

Kirjeldus: La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation. Le projet porte sur la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE). La technique d'achat utilisée est la suivante : Concours à 3 candidats avec négociation et remise de prestations de niveau « ESQ+ » lancé en application des articles R. 2162-15 à R.2162-26 portant partie réglementaire du code de la commande publique (Marché de maîtrise d'oeuvre)

Sisemine tunnus: 2025007MF

5.1.1. Eesmärk

5.1.2. Lepingu täitmisse koht

Postiaadress: sise aux 111 à 129, route de BRIE

Linn: Brunoy

Sihlnumber: 91800

Riik – jaotus (NUTS): Essonne (FR104)

Riik: Prantsusmaa

5.1.6. Üldine teave

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Lisateave: Chaque groupement remettant une offre complète et conforme aux documents de la consultation recevra une indemnité maximale de 19 350,00 Euros HT pour le projet (montant qui sera intégré au marché de l'attributaire). Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas ou que partiellement au contenu du programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être envisagée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 90% sur les crédits municipaux et 10% par subvention.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Kriteerium:

Liik: Muu

Nimi: Critères de sélection des candidatures

Kirjeldus: Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : *Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; *Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraignant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; *Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; *Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; *Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle de 4 classes avec restauration ; - II : Construction neuve d'école maternelle de plus de 4 classes avec restauration ; - III: Opération de déconstruction démolition de bâtiments ; - (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; *Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte (de moins de 5 années) ; *Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ; Pour la capacité financière, il est précisé que le chiffre d'affaires annuel de l'architecte mandataire devra être d'un montant égal ou supérieur à 150kEurost de manière à garantir le pouvoir adjudicateur de sa capacité à faire. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Selle kriteerumi kasutamine: Kasutatakse

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalmiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate miinimumarv: 2

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 3

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12. Hanke tingimused

Ideekonkursi korraldamise tingimused:

Žürii otsus on hankijale siduv: ei

Konkursile järgnev teenusleping sõlmitakse ühega konkursi võitjatest

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

5.1.16. Lisateave, leitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Versailles

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.2 du règlement d'appel à candidature (RAC)

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Commune de Brunoy

Registreerimisnumber: 21910114400018

Postiaadress: Place de la Mairie BP 83

Linn: Brunoy cedex

Sihtnumber: 91805

Riik – jaotus (NUTS): Essonne (FR104)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Département de la Commande Publique

E-posti aadress: commandepublique@mairie-brunoy.fr

Telefon: 0169398935

Hankija profiil: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Versailles

Registreerimisnumber: 17780005900012

Postiaadress: 56 avenue de Saint-Cloud

Linn: Versailles Cedex

Sihtnumber: 78011

Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)

Riik: Prantsusmaa

Internetiaadress: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la Région Île de France, Préfecture de Paris

Registreerimisnumber: 17750151700011

Postiaadress: 5 Rue Leblanc

Linn: Paris cedex 15

Sihtnumber: 75015

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Selle organisatsiooni rollid:

Lepitusorganisatsioon

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: c145fc4a-cc89-4714-9b06-85c1aabc6b03 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Ideekonkursi kutse

Teate alaliik: 23

Teate saatmise kuupäev: 28/01/2025 16:48:46 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeded, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 66347-2025

ELT S väljaande number: 21/2025

Avaldamise kuupäev: 30/01/2025